



Association des Victimes des Inondations
de La Faute sur mer et de ses environs



Lettre info n°10

janvier 2014

Chers Adhérents, chers Amis,

Le Conseil d'Administration de l'association se joint à moi pour vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année.

*Que 2014 soit pour vous et vos proches une année de paix, de sérénité et de bonne santé.
Année charnière qui sera remplie de moments forts et passionnants, qui répondra aux
préoccupations principales de l'association et où la lumière sera faite sur le drame qui nous a unis.*

*Nous vous donnons rendez-vous le 2 mars pour la quatrième commémoration.
Encore merci pour votre confiance.*

Renaud Pinoit

Le lieu de mémoire

Grâce à la persévérance des associations *Artistes pour Xynthia* et *AVIF*, le lieu de mémoire va enfin voir le jour, quatre ans après le drame. Que de chemin parcouru pour obtenir cette reconnaissance !

La commémoration de l'an dernier, en présence des représentants de l'Etat et des élus, a été une étape importante pour les familles de victimes puisque Monsieur Schmeltz, alors Préfet de Vendée, avait fait part de sa volonté de voir la réalisation de ce projet sur le lieu choisi par les familles et leurs associations. Dans les mois qui ont suivi, les représentants de l'*AVIF* et d'*Artistes pour Xynthia* ont participé à de nombreuses réunions de concertation en présence du Préfet de Vendée et de M Hautier, Sous-préfet des Sables d'Olonne afin que la réalisation soit conforme aux désirs exprimés.

L'emplacement est composé de trois parcelles, deux appartenant à l'Etat et une ayant été achetée par le Conseil Général. Le bureau d'étude Atelier 360° a respecté le cahier des charges et l'entreprise Chupin terminera les travaux d'aménagement à la date prévue.

Artistes pour Xynthia a financé la très belle sculpture réalisée par M Guilbaud, artiste de Pouzauges ainsi que son transport et sa mise en place.

Dans le socle, une réserve a permis de déposer la banderole portant les noms des vingt neuf disparus ainsi que quelques objets personnels pour ceux qui le désiraient.

La plaque commémorative réalisée par l'*AVIF* en 2011 a également trouvé sa place sur le site.

Cette année la commémoration aura lieu le dimanche 2 mars 2014 en ce lieu où chacun pourra se recueillir dignement. Elle sera précédée d'une célébration à la chapelle, pour ceux qui le désirent.

Le dossier judiciaire

L'ordonnance de renvoi des mis en examen devant le tribunal correctionnel a été signée fin août.
Il y aura donc un procès « Xynthia » qui se déroulera au centre des Atlantes des Sables d'Olonne à partir du 15 septembre 2014. Il devrait durer 4 à 6 semaines. La salle sera aménagée pour la circonstance et des magistrats supplémentaires seront affectés à la préparation de ce dossier qui contient plus de 12 500 pièces.
Ce sera le « plus grand procès judiciaire de l'année sur le territoire national » a déclaré le Procureur dans son réquisitoire de rentrée.
Après avoir rencontré le Procureur et Me Lepage, l'AVIF a organisé début novembre une réunion d'information pour les parties civiles. Notre association apportera son soutien aux familles tout au long de ce procès qui sera une épreuve difficile à vivre.
Cette étape judiciaire devrait permettre d'apporter des réponses aux questions de tous ceux qui ont vécu ce drame.

Les ouvrages de protection

Où en sommes-nous ?

Nous avons eu un entretien avec M Albertini, Préfet de Vendée et les services de la DDTM où nous nous sommes inquiétés des longueurs administratives de ce dossier.
La digue *Est* est en cours de travaux au nord du pont. Sa hauteur est portée à 5m.
Une digue de second rang est prévue au niveau du Platin à une hauteur de 5,80m. Les travaux devraient débuter en 2014.
Les travaux sur la digue au sud du pont ne sont pas encore planifiés.
Une grande partie du village reste donc sans protection et l'AVIF est inquiète pour la sécurité des habitants lors des prochaines grandes marées.

Commémoration-Inauguration

Le Président et les membres du Conseil d'Administration de l'AVIF vous invitent à rendre hommage aux disparus et à assister à l'inauguration du Mémorial le dimanche 2 mars 2014.
La matinée sera clôturée par un buffet amical au restaurant du Casino des Dunes auquel sont invités à participer tous ceux qui le souhaitent.

Réservation au buffet

à retourner avant le 15 février 2014 accompagné de votre règlement à AVIF-Trésorerie, 23 boulevard du Lay 85 460 La Faute sur Mer

Nombre de personnes	participation	Montant
.....	× 10 €	=

(dans la limite des places disponibles)